

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE SAINT-JORY (HAUTE-GARONNE)**

L'an deux mille vingt-quatre, le 12 mars 2024 à 20h, le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de SAINT-JORY (HAUTE-GARONNE), étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Victor DENOUVION, Maire. Convocation du 06/03/2024.

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Étaient présents : DENOUVION Victor, BELBEZE Isabelle, BRUGERE Thierry, ABOULGHAZI Naziha, GUERRERO Lionel, FEZZANI Soufia, LINARES François, DE CARVALHO Albertine, CARNEIRO Jean-Marc, BENCHARGUI Suzanne, BOUTRY Pascal, ROSSETTO Claudine, AUTECHAUD Eric, MILHORAT Claude, ROQUES Patrick, CALVET Gilles, COSTES-ROBLES Christelle, BAHUT Cécile, CHIBLI Rachid, LAIGNELET Anne, CHEMIN Marie-Ange, GOMEZ-GEIL Clémentine, GEROMEL Bastien, DEHAUMONT Elodie, BOURGEADE-DELMAS Lucas, BUSCATO Thierry, MARTINS Emmanuel, MAUGRION Sophie.

Avaient donné pouvoir : FARRET Corinne à DENOUVION Victor.

M. Lucas BOURGEADE-DELMAS est élu secrétaire de séance.

Présents : 28  
Votants : 29  
Pour : 29  
Contre :

**OBJET : DÉLIBÉRATION N° 2024-40 – AGRANDISSEMENT DE L'ÉCOLE MATERNELLE DU LAC DE LABOU – DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE GARONNE**

Mme Soufia FEZZANI, rapporteure, présente le projet d'agrandissement de l'école Maternelle du Lac de Labou pour l'année 2024.

L'estimation financière est de 586 012.75€ HT études comprises.

Le projet concerne l'agrandissement du réfectoire ainsi que l'ajout de deux salles de classes supplémentaires.

Afin d'aider la commune à financer ce projet, il est proposé de formuler une demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Haute-Garonne dans le cadre du contrat de territoire 2024 à hauteur de 42.50% soit 234 405.10€.

**PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL  
COÛT ESTIMATIF DU PROJET DÉTAILLÉ  
DÉPENSES**

POSTES DE DÉPENSES (Par corps de métier)	MONTANT H.T.
Travaux pour l'extension de l'école maternelle du Lac (construction de deux salles de classes) Phase APD 2023	447 800.00€
Réfectoire	103 700.00€
<b>Total des travaux</b>	<b>551 500.00€</b>
Mission de maîtrise d'œuvre	32 262.75€
Étude géotechnique de conception – Mission G2	2 250.00
<b>TOTAL</b>	<b>586 012.75€</b>

**PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL  
RECETTES (AVEC ÉTUDES POUR DETR)**

Financement	Montant H.T. de la subvention	Date de la demande	Date d'obtention (joindre la copie de la décision d'octroi)	Taux
Union Européenne				
Subvention DETR (travaux)	199 892.35€	12/01/2024		36.25%
<i>Étude subvention Étude DETR</i>	<i>34 512.75€</i>			
Département (hors études)	234 405.10€	12/01/2024		42.50%
Fonds de concours				
Autres subventions (ADEME, Agence de				
<b>Sous/Total subventions publiques (hors études)</b>	<b>434 297.45€</b>			<b>78.75%</b>
Autofinancement sur le H.T* (hors études)	117 202.55€			21.25%
<i>Autofinancement sur le H.T* (études comprises)</i>	<i>117 202.55€</i>			
<b>TOTAL sans étude</b>	<b>551 500.00€</b>			<b>100,00 %</b>

\*L'estimation ne comprend pas le montant TTC (TVA 20% récupérés via FCTVA).

**LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,**

**APPROUVE** le projet de construction d'agrandissement de l'École Maternelle du Lac de Labou.

**APPROUVE** le coût du projet et le financement envisagé.

**SOLLICITE** une aide financière du le Conseil Départemental de la Haute-Garonne dans au titre du contrat de territoire 2024 à hauteur de 42.50% soit 234 405.10€.

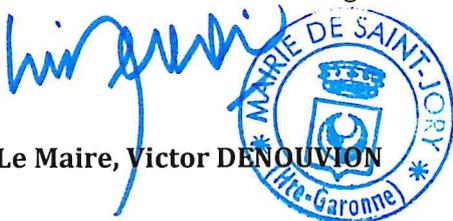
FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDDITS.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme au registre.

Publié le : 18/03/2024

Le Maire, Victor DENOUVION



Le secrétaire de séance, Lucas BOURGEADE-DELMAS

Accusé de réception en préfecture  
031-213104904-20240312-DELIB202440-DE  
Reçu le 15/03/2024

